

Contenu de la formation pour les interventions sur les matériaux contenant de l'amiante:

La formation est à la fois théorique et pratique.

Contenu de la formation pour le personnel d'encadrement technique :

- « connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits ;
- être capable de définir des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source ;
- sur la base des résultats de l'évaluation des risques, être capable d'établir un mode opératoire, s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS, et de le faire appliquer ».

Contenu de la formation pour le personnel d'encadrement de chantier :

- « connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits ;
- connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source ;
- être capable d'appliquer et de faire appliquer des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- être capable d'appliquer et de faire appliquer un mode opératoire ».

Contenu de la formation pour le personnel opérateur de chantier :

- « connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante ;
- être capable d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source ;
- être capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante ;